



ESPACE DE VIE ENFANTINE
ARC-EN-CIEL

Crèche et Unité d'accueil pour écoliers
Rue de la Gare 2 - 2350 Saignelégier
032/ 950 10 55

melissa.wenger@saignelegier.ch

kevin.challet@saignelegier.ch

PROJET

Pédagogique

TABLE DES MATIERES

1. Présentation	3
1.1. Introduction	3
1.2. Support juridique	3
1.3. Organigramme.....	4
1.4. Organisation	5
2. Mission générale de l’Espace de vie.....	5
2.1. Cadre éthique	6
2.2. Valeurs et objectifs	7
2.3. Concept pédagogique	8
2.4. Principes généraux.....	9
3. Ligne pédagogique.....	12
3.1. Ligne pédagogique du groupe Cocon	13
3.2. Ligne pédagogique du groupe Chenilles	23
3.3. Ligne pédagogique du groupe Papillons	37
4. Situations particulières	49
4.1. Accueil d’enfants ayant des besoins particuliers	49
4.2. Prévention de la maltraitance	51
4.3. Prévention de la violence	52
4.4. Protocole à observer en cas de disparition ou fugue d’un enfant.....	54
4.5. Secret de fonction.....	55
4.6. Restriction juridique	57
5. Bibliographie	57
6. Annexes	58

1. PRÉSENTATION

1.1. Introduction

Le projet pédagogique de l'Espace de vie marque l'aboutissement d'une démarche participative conduite par l'équipe éducative ; il répond à des besoins touchant à plusieurs domaines :

- tout d'abord la nécessité de définir un concept pédagogique qui fait référence à des valeurs et à une éthique communes à tous les membres de l'équipe,
- ensuite l'utilité de fixer des objectifs pédagogiques et les moyens de les atteindre pour chacun des groupes constituant l'Espace de vie, en lien avec les âges et besoins des enfants,
- la volonté de renforcer le partenariat avec les familles et d'en clarifier les modalités,
- l'utilité de préciser le fonctionnement de l'Institution face à des situations particulières,
- enfin la nécessité unanimement reconnue d'offrir aux enfants confiés à l'espace de vie un cadre de vie sécurisant, stimulant, chaleureux, visant au plein épanouissement de chacun.

En annexe du projet figurent un résumé destiné aux parents des enfants lors de l'accueil ainsi que les règlements édictés par l'Autorité communale.

Le projet pédagogique est le résultat d'un travail d'équipe répondant aux besoins qui se sont manifestés au moment de sa première élaboration. Il s'inscrit dans la dynamique de l'Espace de vie ; il est, de ce fait, appelé à s'adapter au développement de l'Institution, aux besoins des parents, à l'évolution des méthodes éducatives.

Tout le personnel qui travaille à l'Espace de vie adhère au projet pédagogique, concourt à sa mise en œuvre et à son évolution.

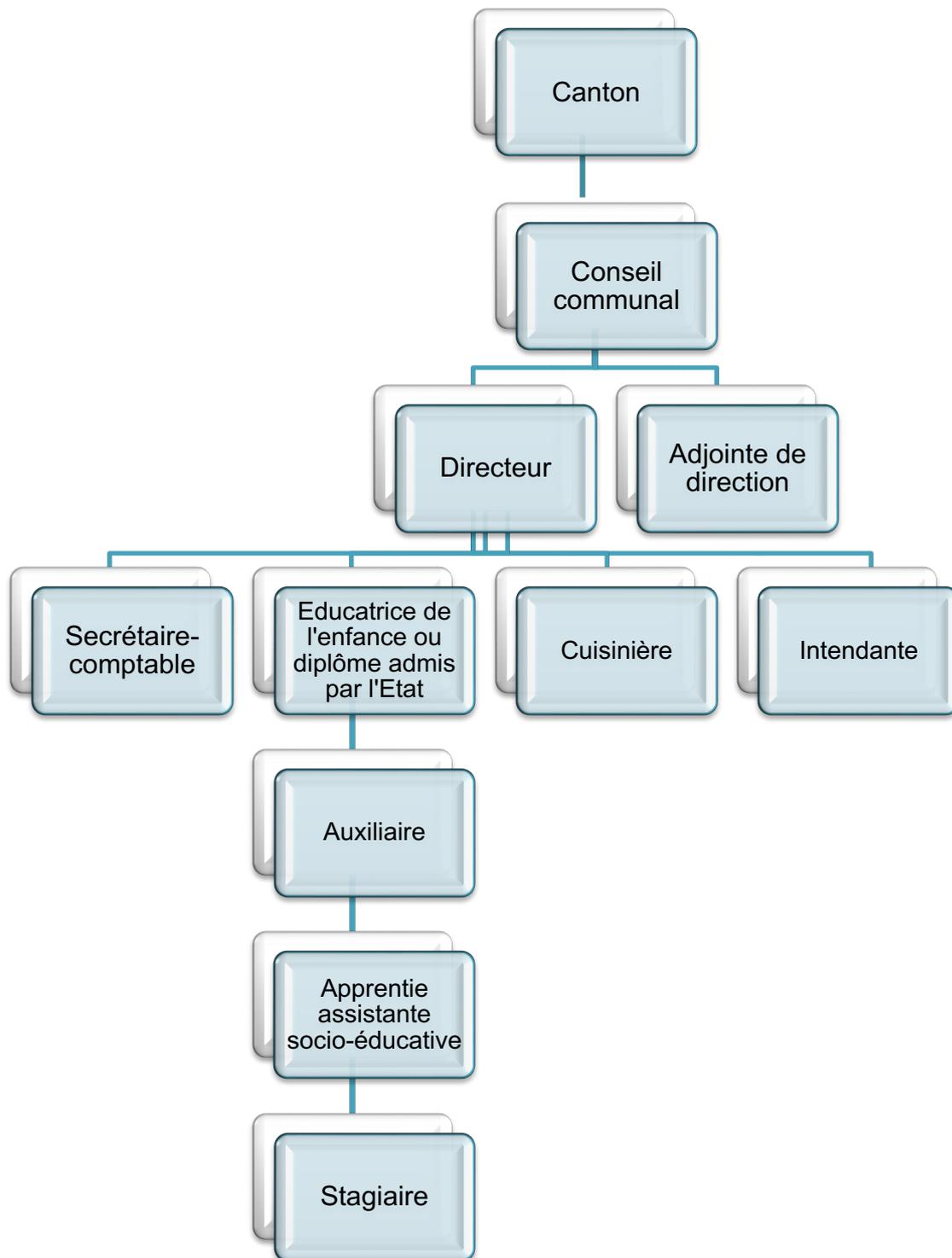
Le document est présenté en langage épicène, les fonctions peuvent être assumées par des personnes de sexe féminin ou masculin.

1.2. Support juridique

L'Espace de vie infantile Arc-en-ciel est une institution régie par la législation cantonale et administrée par la commune de Saignelégier.

L'institution a pour mission de créer, de gérer et de soutenir une structure d'accueil pour la petite enfance reconnue d'utilité publique par le canton, dans la commune de Saignelégier. Elle est subventionnée par la République et Canton du Jura et la commune de Saignelégier. La gestion de l'Institution est confiée à une commission dénommée « Commission structure d'accueil ». Elle est composée de 5 à 7 membres nommés par le Conseil communal dont la Présidente qui fait partie du Conseil Communal. La commission applique la réglementation communale.

1.3. Organigramme



1.4. Organisation

Les groupes d'enfants

L'Espace de vie « Arc-en-ciel », Crèche et Unité d'accueil pour écoliers fonctionne de manière horizontale (les enfants sont répartis en plusieurs groupes et par tranches d'âges).

- Le groupe Cocon accueille des enfants de 3 mois à environ 2 à 3 ans
- Le groupe Chenilles accueille des enfants d'environ 2 à 4 ans (jusqu'à l'entrée à l'école enfantine)
- Le groupe Papillons accueille des enfants en âge de scolarité jusqu'à 12 ans

Présentation du personnel

Pour assurer le bon fonctionnement de l'Espace de vie, l'Institution dispose du personnel suivant :

Personnel éducatif

- Directeur
- Educatrices de l'enfance ou titulaires de diplômes admis par l'Autorité cantonale (nurse, infirmière HMP, maîtresse d'école enfantine, puéricultrice-éducatrice, assistante socio-éducative...)
- Educatrices engagées dans le soutien selon la demande et les besoins
- Stagiaires
- Apprenties assistantes socio-éducatives
- Auxiliaires éducatrices sur demande
- Eventuelles éducatrices en cours d'emploi
- Remplaçantes selon les besoins

Personnel d'intendance

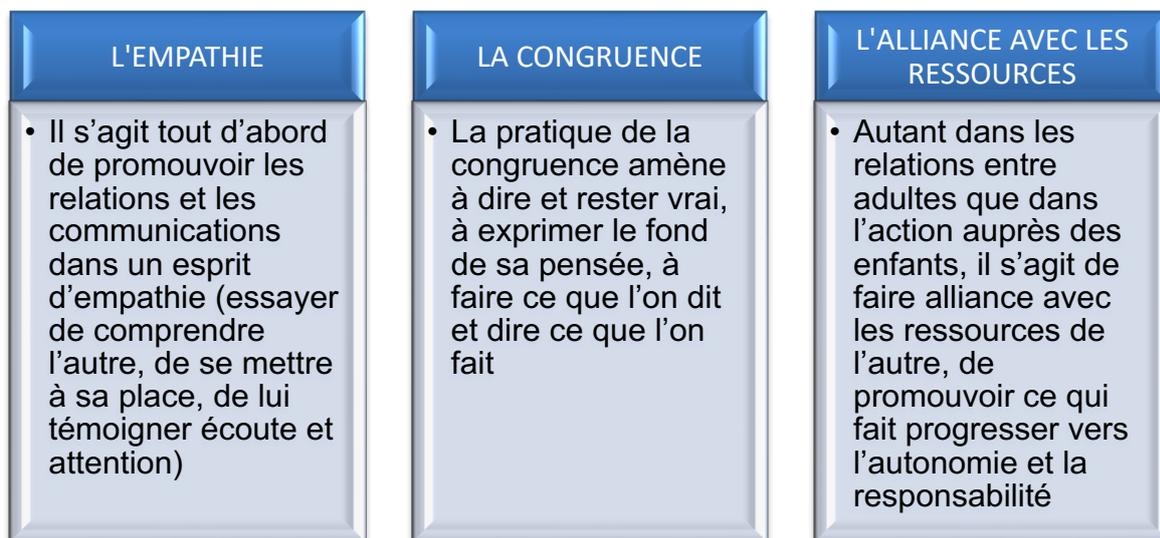
- Secrétaires
- Employées de maison
- Cuisinières
- Remplaçantes selon les besoins

2. MISSION GÉNÉRALE DE L'ESPACE DE VIE

Ce chapitre définit le cadre éthique dans lequel sont déclinés les valeurs et objectifs du Projet. Le concept pédagogique qui en découle décrit les moyens mis en œuvre pour réaliser un accueil de qualité. Quelques principes généraux complètent la définition de la mission de l'Espace de vie.

2.1. Cadre éthique

« Il existe plusieurs définitions de l'éthique, mais celle qui se rapproche du contexte éducatif vient de Meirieu¹ (2012) qui considère l'éthique comme étant l'interrogation d'une personne sur la finalité de ses actes dans une relation à l'autre² ». Prenant appui sur cette référence, l'Espace de vie inscrit son Projet pédagogique dans l'acceptation des trois concepts clés de l'humanisme :



Considérés dans leur ensemble, ces trois concepts conduisent à la pratique de l'attitude dite de compréhension qui permet d'instaurer et de dynamiser des liens de respect et de confiance. Ce cadre éthique permet également de situer le Projet pédagogique dans le concept plus vaste et très actuel du développement durable³.

Une première intention serait de définir une pratique idéale, avec le risque de connaître d'inévitables frustrations lorsque le vécu quotidien de la crèche oblige les professionnelles à composer avec la réalité. À ce propos, nous adoptons la position de Marianne Zogmal : « Au bout du compte, entre les finalités d'ordre idéal et les exigences que nous pourrions considérer comme minimales, nous avons cherché à délimiter ce qui constitue une prise en charge "suffisamment bonne" d'un groupe d'enfants et à définir les moyens et les pratiques professionnelles à mettre en place pour la construire⁴ ».

¹ Meirieu, P. (2012). *Le choix d'éduquer : éthique et pédagogie* (11e édition). ESF, Paris.

² tiré de Revue Apprendre et enseigner aujourd'hui, automne 2012, Le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec, 1319, Chemin de Chambly, Longueuil, Québec, p. 7, www.conseil-cpiq.qc.ca

³ Joing, J.-L. (2009). *Auditer l'éthique et la qualité - Pour un développement durable*, éd. afnor, La Plaine Saint-Denis, p. 31.

⁴ Meyer, G., A. Spack, M. Zogmal et al. (2014). *Accueil de la petite enfance : comprendre pour agir*, éd. érès, Toulouse.

2.2. Valeurs et objectifs

Offrir un accueil individualisé et personnalisé

- ◆ Reconnaître l'enfant en tant qu'individu
- ◆ Prendre le temps d'accueillir la famille
- ◆ Respecter les différents rituels de chacun (objet transitionnel, ...)
- ◆ Veiller à la sécurité physique et affective de l'enfant
- ◆ Amener progressivement l'enfant à s'adapter au vécu de la journée en Espace de vie
- ◆ Créer un lieu sécurisant et sécurisé pour l'enfant

Respecter les rythmes de vie, repas, sommeil de l'enfant

Veiller à une alimentation saine en préservant la convivialité autour du repas

- ◆ Alimentation équilibrée par le biais du label « Fourchette verte »
- ◆ Au fil de leur développement, les enfants font des découvertes sensorielles, sociales, émotionnelles, qui représentent des occasions privilégiées d'apprentissage

Favoriser le développement psychomoteur, intellectuel, affectif en stimulant la créativité de l'enfant et en favorisant son expression corporelle et verbale

- ◆ Respecter le développement de chacun
- ◆ Proposer des activités adaptées aux capacités de l'enfant
- ◆ Respecter l'imagination de l'enfant
- ◆ Accompagner l'enfant dans les diverses activités de la journée
- ◆ Favoriser les sorties

Accompagner l'enfant vers son autonomie

- ◆ Permettre à l'enfant de faire par lui-même

Favoriser l'épanouissement de l'enfant en lui permettant de développer sa propre personnalité et une bonne estime de soi

- ◆ Être à l'écoute de ses besoins et de ses envies
- ◆ Valoriser les actions effectuées par l'enfant

Permettre à l'enfant de s'intégrer et de s'initier à la vie d'un groupe afin de découvrir les autres et leurs différences

- ◆ Favoriser la rencontre et le partage avec les autres enfants
- ◆ Permettre à chaque enfant de s'exprimer dans le groupe
- ◆ Promouvoir un climat de respect et de tolérance
- ◆ Valoriser l'inter culturalité

Apprendre des limites et respecter certaines règles

- ◆ L'adulte verbalise les règles de la crèche
- ◆ Veiller à la cohérence des règles entre adultes pour poser des repères aux enfants

2.3. Concept pédagogique

Ligne pédagogique

- Définir une orientation générale incluant des méthodes et pratiques d'enseignement et d'éducation pour transmettre un savoir et un savoir-faire

Harmonisation

- Faire en sorte que les pratiques éducatives utilisées soient en accord avec l'ensemble du personnel éducatif

Accompagnement

- Assurer un encadrement continu et cohérent dans la journée ainsi qu'entre les différents groupes de l'institution

Cohérence

- Utilisation d'un langage clair et commun entre parents-professionnelles ainsi qu'entre enfant-professionnelle afin que ces derniers considèrent l'espace de vie infantile (EVE) comme lieu sécurisant et bienveillant

Outils

- de référence : utile à l'équipe éducative, aux parents, aux différents intervenants.
- de réflexion : les professionnelles peuvent se référer à l'ensemble des données du concept pour se remettre en question et y apporter des modifications ou compléments

Transparence

- Assurer une transparence sur notre fonctionnement et notre ligne pédagogique vis à vis des parents et de toute autre personne travaillant en réseau avec l'institution

2.4. Principes généraux

Règles de sécurité

L'Espace de vie met tout en œuvre pour offrir aux enfants un maximum de sécurité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les mesures sont adaptées aux âges des enfants accueillis dans les trois groupes.

Mesures de sécurité à l'intérieur des bâtiments

- ° Ameublement adapté
- ° Rampe d'escaliers
- ° Fenêtres sécurisées (fermeture à clé)
- ° Prises : secteurs protégés
- ° Robinetterie sécurisée (cran d'arrêt ; impossibilité d'avoir de l'eau chaude)
- ° Poignée de la porte d'entrée fixée en hauteur (Chenilles)
- ° Extincteur
- ° Barrières de sécurité
- ° Affichage d'une liste de numéros d'urgence
- ° Trousse à pharmacie
- ° Médicaments et objets dangereux rangés hors de portée des enfants
- ° Sonnette annonçant les arrivées et départs (Chenilles et Papillons)

Mesures de sécurité à l'extérieur des bâtiments

- ° Trousse à pharmacie
- ° Portable en poche
- ° Les enfants se donnent la main ou tiennent la corde
- ° Limites et cadre de la place de jeu ou de la balade donnés, voire répétés
- ° Compter régulièrement les enfants
- ° Privilégier les routes ou chemins secondaires ; éviter un maximum de longer la route principale
- ° Sautoirs fluos pour les sorties

Le document de référence en matière de sécurité émane du Bureau de prévention des accidents : « Encourager l'activité physique chez les enfants en toute sécurité » figurant en annexe du Projet.

Hygiène et santé

- ° Le personnel vient exercer son activité en bonne forme et contacte une remplaçante si besoin pour éviter toute propagation de contagion
- ° La professionnelle se lave les mains à son arrivée, ainsi qu'à son départ
- ° La professionnelle se lave et /ou se désinfecte régulièrement les mains dans la journée (ex : rhume, change,...)
- ° Désinfection régulière du plan à langer, WC, pot, réducteur de siège, lavabo
- ° Nettoyage hebdomadaire des verres à dents
- ° Un WC spécifique est réservé à l'équipe éducative

- Changement régulier des « linges à mains » dans la journée
- Lessive hebdomadaire. Respect d'une literie personnelle et hebdomadaire pour chaque enfant (alaise, taie d'oreiller, lavette, bavette, linge de change)
- Nettoyage, désinfection ou lessive suivis des jouets, peluches, caisses, mobilier
- Les parents avertissent l'équipe éducative de toute maladie contagieuse (varicelle, gastro-entérite, angine à streptocoques,...)
- Les parents remplissent et signent une « fiche santé » en cas de traitement médicamenteux
- Les parents fournissent à la crèche :
 - une brosse à dents,
 - des couches,
 - des vêtements de rechange,
 - des vêtements et accessoires en cohérence avec la saison actuelle,
 - des lingettes spécifiques en cas d'irritation ou sensibilité,
 - une crème solaire en cas d'intolérance ou sensibilité.

Alimentation

- Quatre repas sont servis par jour (déjeuner, collation de fruits, repas de midi, goûter)
- L'équilibre est respecté dans l'ensemble des repas de la journée
- Une variation des menus est maintenue selon les jours de la semaine
- Des nouveautés culinaires sont testées
- Une communication est établie entre les éducatrices et les cuisinières quant à diverses remarques (manque, appréciation,...)
- Les repas de la semaine sont affichés
- Les repas de midi ou goûters peuvent être occasionnellement confectionnés par les enfants

L'Espace de vie adhère au concept « Fourchette verte » développé par Promotion Santé Suisse. Le descriptif figure dans la Webographie.

Rituels et transitions

L'enfant accueilli en Espace de vie a besoin de repères dans le temps et dans les activités pour se sentir en sécurité et en confiance.

Les rituels ou plus simplement les habitudes ont à ce niveau une grande importance dans plusieurs domaines :

- appartenance : je suis accueilli et je fais partie du Groupe,
- repérage : je me situe dans le temps et dans l'espace, je suis dans le connu,
- valorisation : je joue un rôle, je sais quoi faire à quel moment,
- sécurité : je connais le rythme, je sais ce qui vient ensuite, il n'y a pas de rupture à craindre, les attitudes des adultes sont prévisibles.

Lorsque ces conditions sont remplies, l'enfant peut mettre en œuvre sa créativité, s'exprimer en confiance, vivre des relations épanouissantes avec ses camarades et les adultes.

L'objet transitionnel (doudou) est intégré à la dimension symbolique des rituels lorsque la nécessité de rapprocher le cocon familial de l'Espace de Vie se fait sentir.

Deux situations particulières nécessitent la mise en place de rituels stables :

- l'accueil et le départ de l'enfant (passage d'informations entre parents et Espace de vie, rituel d'accueil et de séparation réglés dans la durée...),
- les transitions au sens général des moments entre deux activités ou deux lieux (donner un maximum de vigilance à l'encadrement, réguler les interactions, insérer des moments de remise au calme...).

Formation continue

La qualité de l'accueil offert aux enfants par l'Espace de Vie est largement tributaire des compétences et des attitudes des adultes qui l'animent. Les méthodes et techniques éducatives évoluent, de nouveaux outils sont proposés ; l'équipe éducative est engagée dans une dynamique de formation continue qui se décline dans différentes offres, en particulier :

- les cours de perfectionnement,
- l'analyse des pratiques,
- la supervision individuelle et d'équipe, la médiation.

Encourager la mixité du personnel en Espace de vie infantile

L'univers de l'accueil de la petite enfance reste quasi exclusivement féminin, en dépit des évolutions de notre société qui, au fil des décennies, accorde de plus en plus la possibilité aux hommes de prendre soin des tout-petits.

L'Espace de vie Infantile est dans l'esprit d'encourager la présence de modèles masculins pour les petits enfants comme pour les grands. Nous pensons que masculiniser la profession est bénéfique pour les enfants qui peuvent ainsi développer leur identité.

Nous pensons que les professionnels hommes et femmes, ensemble, peuvent apporter une complémentarité intéressante au sein de la structure d'accueil.

Systeme de référence pour les enfants

Tous les enfants de l'Espace de Vie Infantile ont une éducatrice de référence. En cas de changement de groupe/d'horaire de fréquentation, ils changent d'éducatrice de référence (voir annexes 4 et 5).

Colloques et entretiens

Régulièrement, l'équipe se retrouve lors de colloques. Trois sortes de colloques existent à l'Espace de Vie Infantile : les colloques de groupes (Cocon et Chenilles-Papillons), les colloques communs et les colloques « Stap » (stagiaires et apprenties).

Des entretiens peuvent être effectués avec les parents sur demande de ces derniers ou si l'équipe éducative en ressent le besoin.

Les personnes en formation/apprenties/stagiaires participent régulièrement à des entretiens avec leurs personnes de référence.

Règles de vie/chartes

A l'Espace de Vie Infantile, des règles de vie (chartes) sont mises en place explicitement pour les enfants (panneaux visuels).

Cahiers de vie

Chaque enfant de l'Espace de Vie possède un cahier de vie qui l'accompagne tout au long de sa présence dans l'institution. Ce cahier contient des photos, activités, souvenirs et est restitué à l'enfant lorsqu'il quitte l'Espace de Vie Infantile.

3. LIGNE PÉDAGOGIQUE

Modalités d'accueil pour les 3 groupes

La directrice règle la partie administrative de l'inscription et organise la première adaptation. Les éducatrices gèrent la suite de l'adaptation.

La durée de l'adaptation se fait en fonction de l'état général et émotionnel de l'enfant. Trois adaptations sont effectuées et, si besoin, les éducatrices peuvent en organiser d'autres.

Si les circonstances le justifient, l'éducatrice, la directrice ou le parent peuvent demander à différer ou interrompre l'accueil en Espace de vie infantile.

3.1. Ligne pédagogique du groupe **Cocon**



Présentation de la crèche du groupe « Cocon »

Le groupe " Cocon " accueille les enfants de 3 mois à environ 3 ans. Nous sommes installés dans une ancienne ferme rénovée comprenant plusieurs appartements, dont nous sommes locataires à la rue Franquemont à Saignelégier.

Les locaux ont été spécialement aménagés et sécurisés. A plein pied, la crèche compte plusieurs pièces :

- un vestiaire commun pour les enfants et le personnel,
- une cuisine agencée ouverte sur la salle à manger,
- une véranda spacieuse et lumineuse,
- une salle de jeu et de bricolage,
- un grand parc pour les bébés aménagé dans un coin de la salle
- deux chambres de sieste de cinq et six lits
- une salle de bain pour les enfants avec une petite toilette et lavabo
- deux places de change, une machine à laver et un sèche-linge
- une toilette pour le personnel
- une cave et une armoire dans la buanderie commune avec des accès extérieurs.

Nous avons la chance de disposer d'un grand jardin clôturé. Il est équipé de bacs à sable, de balançoires, de toboggans et d'une petite maisonnette. Une zone verte et arborisée nous permet de nous protéger des grandes chaleurs en été. Une petite enclave bétonnée nous donne la possibilité de pratiquer certains jeux au plat et au propre. Une grande table et deux bancs nous permettent de goûter à l'extérieur. Un parasol nous protège lors des grandes chaleurs.

UNE JOURNEE DU GROUPE COCON.

MATIN

6h45 : Arrivée de l'éducatrice et préparation des salles
7h00 : Ouverture de la crèche
7h30 : Arrivée du/de la 1^{ère} stagiaire/apprentie
7h00-8h15 : « Petit déjeuner » pour les enfants qui le souhaitent ; puis brossage des dents, lavage des mains, change si besoin, rangement de la cuisine
8h15 : Arrivée de la 2^{ème} éducatrice
8h15-9h30 : Jeux libres, activités dirigées, bricolage, sieste pour les petits si besoin
9h30 : Rangement des salles et rassemblement, moment de chants, histoire, échange
9h45-10h15 : Goûter « les fruits » ; Change/WC, lavage des mains/visage, rangement de la cuisine, désinfection de la salle de bain
10h00 : Arrivée de la 2^{ème} stagiaire/apprentie
10h15-11h30 : Jeux libres, activités dirigées, bricolage, ballade, sortie au jardin, sieste pour les petits si besoin
11h15 : Repas pour les bébés, apportés par les parents
11h30 : Rangements des salles, retour de ballade et rassemblement ; arrivée de certains enfants
11h30-12h00 : Départ de certains enfants

REPAS ET APRES-MIDI

11h45 : Dîner pour les enfants qui mangent le repas de la crèche
12h15-12h45 : Brossage des dents, lavage de main/visage, change/WC, préparation pour la sieste pour certains enfants
13h00 : Arrivée/départ de certains enfants
13h00-15h30 : Jeux libres, activités dirigées, bricolage, ballade, sortie au jardin
15h15 : Goûters pour les bébés, apportés par les parents
15h30 : Rangement des salles et rassemblement
15h45-16h15 : Goûter
16h15 : Lavage des mains/visage, change si besoin
16h15-17h45 : Jeux libres, activités dirigées, bricolage, sortie au jardin
17h30 : Départ d'une stagiaire/apprentie
17h45 : Rangement du coin bébé, chambres de sieste et véranda
18h00 : Fermeture de la crèche, départ de la 2^{ème} stagiaire/apprentie
18h00-18h15 : Rangement final (monter les chaises, etc.) par l'éducatrice

Les axes principaux

- **ETABLIR ET MAINTENIR UN LIEN SIGNIFICATIF AVEC L'ENFANT**
- **RESPECTER LE RYTHME INDIVIDUEL**
- **FAVORISER L'ÉVEIL PSYCHOMOTEUR ET COGNITIF**
- **COLLABORER AVEC LA FAMILLE**

Etablir et maintenir un lien significatif avec l'enfant

L'arrivée d'un enfant à la crèche, est pour lui un apprentissage de séparation et d'intégration. Il est donc important que l'enfant vive ce passage en toute confiance. Voir son parent partir, peut susciter de l'angoisse et l'enfant doit acquérir la certitude que son parent va revenir. C'est pourquoi, l'éducatrice doit être capable de répondre à ses besoins afin qu'il puisse vivre cette séparation de façon structurante et sécurisante.

En fréquentant la crèche et au fur et à mesure qu'il grandit, l'enfant devient indépendant et élargit le cercle de ses relations. Il s'habitue à d'autres personnes responsables qui ont pris soin, lors de la première adaptation d'inscrire des informations sur ses habitudes et ses besoins. Ainsi, tout est mis en œuvre pour adopter une attitude empreinte de chaleur, de constance, de disponibilité.

Il en va du bien-être de l'enfant.

Respecter le rythme individuel

Nous veillons à l'évolution harmonieuse de chaque enfant par une prise en charge la plus individualisée possible, axée sur le développement affectif, psychologique, physique, intellectuel, créatif et social. Pour ce faire, nous proposons aux enfants des rythmes de vie et des activités répondant aux besoins de chaque âge. Nous respectons les rythmes physiologiques de l'enfant comme le sommeil, le langage, la propreté, la marche, les repas. Cette prise en charge individualisée permet à l'enfant de découvrir, d'expérimenter son environnement avec plaisir et ainsi d'évoluer à son rythme.

Favoriser l'éveil psychomoteur et cognitif

Le rôle des éducatrices est d'accompagner l'enfant dans son développement vers l'autonomie tout en le laissant évoluer à son propre rythme.

C'est en premier lieu par le jeu que l'enfant se construit, découvre et apprend. Mais c'est aussi lors d'activités telles que s'habiller, manger, se brosser les dents que l'enfant apprend la motricité et la dextérité. Il incombe à l'éducatrice de le laisser faire tout en l'encourageant. Chaque enfant étant un être unique, il importe à l'éducatrice de veiller à lui proposer des jouets et des activités ludiques en fonction de ses compétences et de ses intérêts. Elle veillera aussi à favoriser les initiatives des enfants tout en les verbalisant et en les valorisant.

La crèche est aussi un lieu d'ouverture à l'environnement, à la nature, aux sens et à la musique.

Collaborer avec la famille

L'équipe éducative considère que le parent est le premier éducateur de l'enfant et de ce fait, la coéducation est instaurée dès le départ. Cette pratique consiste à coopérer avec la famille autour du développement de l'enfant. Les parents et les éducatrices se posent les mêmes questions afin d'établir un dialogue basé sur une relation de confiance.

Pour arriver à cette coéducation, les parents comme les éducatrices doivent être complémentaires et ainsi fournir les informations relatives à l'enfant lors des accueils / départs. Concernant les bébés, nous suggérons aux parents de retranscrire les informations importantes (telles que quantité de lait à boire, etc.) dans un petit carnet. Ainsi les éducatrices peuvent les consulter à tout moment de la journée et lire les informations des jours précédents.

Les moments de la journée

- **ACCUEIL ET DEPART**
- **REPAS**
- **JEUX**
- **SOINS ET PROPRETE**
- **SOMMEIL**
- **RASSEMBLEMENTS**
- **SORTIES**

ACCUEIL ET DEPART

Etablir et maintenir un lien significatif avec l'enfant	Respecter le rythme individuel	Favoriser l'éveil psychomoteur et cognitif	Collaborer avec la famille
<p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est disponible, souriante et rassurante • Crée un climat de confiance avec l'enfant afin que celui-ci se sente en sécurité • Est à l'écoute durant tout ce moment de séparation • Le prend dans les bras ou par la main tout en lui parlant • Réceptionne le sac, les repas pour les bébés et prend note des informations transmises par les parents • Tient compte des émotions de chacun et les verbalise • Console et divertit l'enfant • Prend le temps de dire au revoir à l'enfant • L'intègre dans la retransmission des informations de la journée (selles, activités, repas, etc.) • L'encourage à dire aussi au revoir à ses copains 	<p>La famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecte l'heure d'arrivée à la crèche • Respecte l'heure de départ annoncé afin de ne pas faire patienter trop longtemps l'enfant • Vient chercher son/ses enfant/s à des moments qui ne dérangent pas le bon déroulement de la crèche : siestes, repas, balades, etc. <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prend le temps nécessaire à chaque enfant afin de ne pas le brusquer 	<p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prépare le lieu d'accueil de manière sécurisée et adéquate • Met en scène éventuellement certains jeux pour favoriser son arrivée • Explique à l'enfant quel copain il va retrouver et brièvement ce qu'il va pouvoir faire durant la journée • Lui propose rapidement des jeux ou des activités selon l'heure d'arrivée • Remet à l'enfant les dessins ou bricolages qu'il a réalisés durant la journée afin de les remettre à son parent • Fait part des progrès ou des difficultés rencontrées par l'enfant. 	<p>La famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déshabille l'enfant et range ses affaires dans le vestiaire. • A la possibilité d'accompagner son enfant à l'intérieur de la crèche <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pose les questions adéquates concernant le sommeil, l'alimentation et la santé de l'enfant • Note et transmet les informations recueillies • Respecte les habitudes de séparation de chacun • Favorise un moment d'échange avec la famille • Permet au parent de rentrer dans la crèche • Transmet le résumé de la journée de l'enfant • Remet le sac de l'enfant en ayant soin de vérifier le contenu : doudou, lolette, habits sales... • Accompagne parent et enfant durant ce moment de transition et passe le relais • Aide si besoin à l'habiller

REPAS

Etablir et maintenir un lien affectif avec l'enfant	Respecter le rythme individuel	Favoriser l'éveil psychomoteur et cognitif	Collaborer avec la famille
<p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prépare et donne le biberon aux bébés • Réchauffe et sert la purée de légumes que les parents apportent de la maison • Prépare une assiette équilibrée du repas des cuisinières de la crèche (Fourchette Verte) pour les grands • Mange en même temps que l'enfant, en maintenant un climat convivial, afin de créer un lien entre les repas à la crèche et ceux de la maison • Respecte les prescriptions médicales • Se conforme autant que faire se peut aux demandes des parents 	<p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installe chaque enfant selon son âge soit : <ul style="list-style-type: none"> • trip-trap évolutive • banc pour les grands • Selon son rythme, son évolution, propose à l'enfant le biberon, le bec verseur ou le gobelet • Respecte les passages du biberon à la purée de légumes, puis au repas normal • Respecte les heures de repas des bébés • Veille à ce que l'enfant goûte à tous les aliments mais sans le forcer 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dès qu'il marche seul, va lui-même chercher sa bavette à la salle de bain avant de passer à table, avec l'aide de l'éducatrice • Apprend à manger seul en se servant des services et à boire proprement au gobelet 	<p>La famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informe l'éducatrice si leur enfant a mangé ou s'il a besoin de déjeuner • Transmet tout changement concernant son état de santé (allergie, régime) <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Explique le déroulement des repas de l'enfant à sa famille lors de son départ • S'intéresse régulièrement aux habitudes alimentaires

JEUX

Etablir et maintenir un lien affectif avec l'enfant	Respecter le rythme individuel	Favoriser l'éveil psychomoteur et cognitif	Collaborer avec la famille
<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Progrès dans un milieu sécurisant <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tient compte des besoins psycho-affectifs de chacun • Observe, respecte ses envies, répond à ses demandes, a une attitude positive face à chaque enfant 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peut ressentir le besoin ou l'envie de ne rien faire • Explore des jeux adaptés à son âge selon son développement et sa progression <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecte ce moment d'inactivité pour autant que celui-ci ne se prolonge pas • Laisse la possibilité à l'enfant de grandir à son rythme tout en instaurant de petites règles à respecter 	<p>L'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Petit à petit, développe sa motricité fine, apprend à respecter le matériel et à se concentrer de courts moments. Jeux simples de parcours pour l'habileté et le développement psychomoteur <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmet la joie de découvrir, de toucher, de s'habituer à de nouveaux éléments. • Utilise le matériel pédagogique en donnant des consignes brèves : <p>a) Lors des jeux libres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présente des supports de jeux variés qui valorisent l'éveil, l'épanouissement, la sociabilisation dans les différents espaces de la crèche (ex : coin poupées, cuisine, garage, ferme,...) <p>b) Lors des activités dirigées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilise divers matériaux à la réalisation de bricolages, dessins, puzzles, jeux etc... 	<p>La famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informe l'éducatrice si l'enfant ne peut pas effectuer certaines activités en raison de prescriptions médicales <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fait revivre aux parents les différents moments de la journée, lors des départs (ex : les nouvelles expériences, les nouveaux apprentissages,...) • Transmet au parent les bricolages ou dessins réalisés

SOINS ET PROPRETE

Etablir et maintenir un lien significatif avec l'enfant	Respecter le rythme individuel	Favoriser l'éveil psychomoteur et cognitif	Collaborer avec la famille
<p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Explique avec des mots simples à l'enfant ce qu'elle va lui faire • Lui parle durant les soins • A des gestes appropriés et doux avec l'enfant • Le valorise 	<p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Change la couche selon les besoins et chaque fois qu'il y a des selles • Propose à l'enfant d'aller sur le pot ou les WC sans insister • Propose à l'enfant de lui brosser les dents dès l'apparition des premières dents 	<p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Laisse l'enfant se brosser les dents un moment seul • Laisse l'enfant se laver les mains seul avec l'aide de l'adulte 	<p>La famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournit les couches jetables et la brosse à dents qu'elle renouvelle régulièrement <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecte la demande des parents de mettre leur enfant sur le pot ou les WC • Accomplit les soins demandés par les parents (sérum physiologique, crème spéciale ...) et donne les médicaments demandés après avoir noté sur la feuille appropriée

SOMMEIL

Etablir et maintenir un lien significatif avec l'enfant	Respecter le rythme individuel	Favoriser l'éveil psychomoteur et cognitif	Collaborer avec la famille
<p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prend du temps pour déshabiller l'enfant, l'installer dans un lit approprié, assombrir la chambre, reste quelques instants auprès de lui si besoin • Veille à ce qu'il ait son doudou et /ou sa lolette, le rassure avec des mots doux, éventuellement chante une chanson, met une musique qui favorise l'endormissement • Propose une sieste dans le hamac ou dans la poussette pour les tout petits 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecte le sommeil de ses copains déjà couchés ou endormis <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Couche l'enfant lorsqu'il est fatigué • Relève l'enfant s'il pleure, s'il ne peut pas s'endormir • Est à l'écoute des signes de fatigue 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvre un autre lieu de sieste que le sien • Si l'enfant est assez grand : se déshabille et s'habille seul, cherche ou range son doudou et/ou sa lolette dans son sac ou son panier • Appelle l'éducatrice à son réveil <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aide l'enfant à se déshabiller et à s'habiller • Encourage l'enfant à laisser son doudou et/ou sa lolette dans son sac ou son panier après la sieste 	<p>La famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apporte le doudou et /ou la lolette de l'enfant, éventuellement un t-shirt ou un foulard de la maman • Nous informe sur la fréquence de la/les siestes durant la journée • Nous décrit les signes de fatigue de l'enfant <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmet au parent la durée et la fréquence des siestes de la journée

RASSEMBLEMENTS

Etablir et maintenir un lien significatif avec l'enfant	Respecter le rythme individuel	Eveil psychomoteur et cognitif (autonomie)	Collaboration avec la famille
<p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Montre les gestes des chants et des comptines en faisant les gestes avec eux par guidance • Stimule l'enfant à participer • Lui demande ce qu'il a envie de chanter • Le valorise dans son action 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A le choix, en fonction de son développement et de son degré d'adaptation, de regarder ou de participer en chantant et en faisant les gestes 	<p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Propose trois rassemblements par jour à l'enfant durant lesquels elle va lui permettre de développer sa motricité, sa mémoire et sa créativité grâce à des activités en fonction de son âge • Chante, récite des comptines avec l'aide de la musique parfois • Raconte des histoires • Apprend à l'enfant à rester un moment assis et attentif 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Raconte à la maison et chante ce qu'il a appris à la crèche

SORTIES

Etablir et maintenir un lien affectif avec l'enfant	Respecter le rythme individuel	Favoriser l'éveil psychomoteur et cognitif	Collaborer avec la famille
<p>Une vigilance accrue s'impose à l'extérieur</p> <p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'enfant donne la main à l'adulte ou tient une poussette <p>La balade est un moment convivial où l'ambiance est joyeuse et agrémentée de fantaisies qui donne confiance à l'enfant</p> <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veille à la sécurité physique des enfants. • Se doit d'avoir une vue d'ensemble du groupe • Met les sautoirs fluos aux enfants 	<p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaît le développement de chaque enfant • Répond au mieux à ses demandes, à son apprentissage et à ses acquisitions motrices (marche, course, ...) • Est attentive à son rythme de sieste 	<p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagne l'enfant dans ses découvertes • Favorise son épanouissement • Est attentive au développement de ses sens, le motive et le félicite • L'enfant découvre la nature, les animaux de la ferme. Il touche, écoute, regarde, sent, marche seul ou avec aide, grimpe... 	<p>La famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adapte la tenue vestimentaire selon la météo du jour <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecte les consignes des parents. (Exemple : si l'enfant ne peut pas sortir pour des raisons médicales) • Donne un retour du déroulement de la balade

3.2. Ligne pédagogique du groupe **Chenilles**



Présentation des locaux

Le groupe « Chenilles » regroupe les enfants de 2 ans à 4 ans environ (jusqu'à l'entrée à l'école enfantine).

Notre structure d'accueil se trouve dans un immeuble comprenant plusieurs appartements. Nous sommes locataires des locaux se trouvant « Rue de la Gare 2, 2350 Saignelégier ».

Nous collaborons et vivons étroitement avec le groupe « Papillons » ; les salles des deux groupes étant simplement séparées par une porte.

Lors des périodes de temps scolaire, les locaux, jeux et matériels des écoliers sont à disposition du groupe « Chenilles ».

Les enfants en 1^{ère} HarmoS ayant congé le matin suivent les activités du groupe « Chenilles ».

Les locaux comprennent :

Au rez-de-chaussée

- ④ un vestiaire (photo portrait de chaque enfant – crochet pour vêtements – banc - casier facultatif pour casquette, bonnet, gants, écharpe,... – casiers « range-pantoufles » - étagère prévue pour les sacs des enfants,
- ④ un WC avec lavabo destinés aux enfants ainsi qu'une étagère pour les brosses à dents,
- ④ une salle de sieste (table à langer – étagère comprenant les casiers personnels de chaque enfant – trois lits – meuble de rangement literie),
- ④ une cuisine agencée,
- ④ une salle de jeu (matelas + coussins à disposition – jeux et jouets– radio),
- ④ une salle de jeu (tables + chaises destinées aux repas et activités – bureau des éducatrices – jeux et jouets),
- ④ le bureau de la directrice et de la secrétaire.

Au sous- sol

- ④ une salle de repos et d'entretiens pour le personnel,
- ④ un local de rangements (matériel de bricolage, stock de jeux, matériel à débarrasser),
- ④ un local de réserves (denrées alimentaires, fournitures de la conciergerie),
- ④ WC du personnel,
- ④ WC du groupe « Papillons »,
- ④ vestiaire du groupe « Papillons »
- ④ vestiaire du personnel.

Modalités d'accueil

L'enfant passe du groupe « *Cocon* » au groupe « *Chenilles* »

La transition entre les deux groupes se fait de manière progressive. La directrice organise les modalités de changement de groupe et d'adaptation.

Selon la qualité de la transition, les moments passés chez le groupe « *Chenilles* » se prolongent en incluant petit à petit un repas, une sieste.

Les éducatrices gèrent le dossier de l'enfant. En se renseignant auprès des parents, elles relatent les informations principales concernant chaque enfant.

UNE JOURNEE DU GROUPE CHENILLES

MATIN

- 6h45 : Arrivée de l'éducatrice et préparation des salles, des plans journaliers, aération des locaux
- 7h00 : Ouverture de l'Espace de vie, contact, mise en confiance, séparation avec les parents, jeux dans les salles, lecture d'histoires...
- 7h-9h30 : Accueil des enfants
- 7h à 8h15 : Déjeuner collectif avec tous les enfants de l'Espace de vie dans les locaux de la crèche. À la fin du moment déjeuner, soins corporels
- 7h30 : Arrivée de la 1^{ère} stagiaire/apprentie
- 8h30 : Activités libres, bricolages libres ou guidés, peinture, bac de graines, jeux de table, jeux symboliques, construction, etc...
- 9h20 : Signal du rassemblement (mélodie au métallophone) pour amener les enfants aux rangements des salles
- 9h30 : Rassemblement mené par l'éducatrice, activités plus soutenues à objectifs divers (chants, jeux d'écoute, histoires, développement de connaissances, ...)
- 9h45 : Collation (fruits...). Faire la toilette des enfants. Soins corporels. Activités corporelles, sorties, ou autres activités libres ou guidées...
- 10h : Arrivée de la 2^{ème} stagiaire/apprentie
- 11h30-12h : Accueil et départ des enfants
- 11h40 : Signal de regroupement (mélodie au métallophone) pour amener les enfants aux rangements des salles
- 11h45 : Rassemblement mené par une stagiaire/apprentie

REPAS ET APRES-MIDI

- 11h45 : Préparation des assiettes du dîner par l'éducatrice
- 11h55 : Diner pour les enfants qui mangent le repas de la crèche
- 12h30-13h : Soins corporels, change/WC, préparation pour la sieste pour certains enfants
- 13h00 : Arrivée/départ de certains enfants
- 13h00-15h30 : Jeux libres, activités dirigées, bricolage, ballade, sortie au jardin
- 15h30 : Rangement des salles et rassemblement
- 15h45-16h15 : Goûter
- 16h15 : Soins corporels, change si besoin
- 16h15-17h45 : Jeux libres, activités dirigées, bricolage, sortie au jardin
- 17h15 : Départ d'une stagiaire/apprentie
- 17h45 : Rangement des salles
- 18h00 : Fermeture de la crèche, départ de la 2^{ème} stagiaire/apprentie
- 18h00-18h15 : Rangement final (monter les chaises etc.) par l'éducatrice

Les activités ci-dessus varient bien évidemment selon différents critères...à savoir, l'effectif du personnel présent et les horaires effectués, la personnalité de chacune, la dynamique de groupe et le nombre, des temps de sieste, la météo...

Les axes principaux

- AUTONOMIE**
- SOCIALISATION**
- DECOUVERTES**
- LIEN TRIDIMENSIONNEL**

Autonomie

Grandir, s'épanouir, progresser,...

Une des missions principales de l'équipe éducative, dans le groupe des Chenilles, consiste à motiver et encourager l'enfant dans les apprentissages, découvertes et nouveautés s'ouvrant à lui. Soutenir l'enfant, instaurer un cadre sécurisant ainsi qu'un climat de confiance ; afin qu'il puisse peu à peu « voler un peu plus de ses propres ailes ». En respectant le rythme de chacun, accompagner l'enfant le temps nécessaire, sans le surprotéger, jusqu'à ce qu'il trouve ses propres repères, les ressources et la confiance nécessaires pour « faire seul ».

Socialisation

S'intégrer, faire sa place, mais aussi se séparer...

2 à 4 ans... Une période aux multiples découvertes dans laquelle l'enfant se développe en agrandissant son champ affectif et social. Se détacher un peu plus du cercle familial, pour entrer en contact avec ses pairs et d'autres adultes.

En Espace de Vie, ce rapprochement, cette « prise de contact », est fortement stimulée par l'effet de groupe. L'enfant entre progressivement en contact avec d'autres, tisse des liens pour ne plus jouer exclusivement seul. Par la richesse de cette relation, il entrera petit à petit dans une nouvelle dimension de jeu : le jeu symbolique.

Découverte

Stimuler, découvrir, créer, prendre plaisir...

Une palette importante d'activités sont proposées à l'Espace de vie. Celles-ci ont plusieurs buts et permettent de travailler les 5 sens.

Par le jeu libre, l'enfant se retrouve en situation avec ses pairs, où l'éducatrice observatrice ou participante se fond dans le jeu de l'enfant. Ces moments de jeu imprégnés d'imitations, placent l'enfant dans un monde ressemblant à celui des adultes, lui permettant de s'affirmer en tant qu'être unique, de se construire.

Dans les activités dirigées, l'enfant se nourrit du savoir de l'adulte et développe ainsi créativité – plaisir – complicité.

Au travers d'ateliers tels que peinture – pâte à modeler – bricolage-cuisine, l'enfant se réalise en tant que tel. Il peut laisser libre cours à son imagination tout en apprenant de nouvelles techniques. Il travaille précision et dextérité. Il prend plaisir et devient créatif.

Balade, parcours organisés, musique, danse font prendre connaissance à l'enfant de son corps, de ses sens ainsi que de ses capacités et de son potentiel.

A cet âge, l'enfant a soif de découvertes. À nous, éducatrices de :

- proposer des idées diverses et variées,
- le stimuler, sans jamais forcer,
- savoir instaurer du plaisir, être « originales », créer une bonne dynamique en groupe ou en individuel avec l'enfant.

Lien tridimensionnel (Enfant-Famille-Espace de vie)

Cette transition doit se faire au mieux pour le bien-être de l'enfant. Le dialogue entre parents et éducatrice doit pouvoir s'ouvrir sur une relation de confiance, un respect mutuel, un climat détendu.

Nous nous devons de faire au mieux avec chaque situation familiale ; toujours dans l'intérêt de l'enfant.

LES MOMENTS DE LA JOURNEE

- **ACCUEIL ET DEPART**
- **REPAS**
- **JEUX**
- **ACTIVITES**
- **SOIN ET PROPRETE**
- **SOMMEIL**
- **RASSEMBLEMENTS**
- **SORTIES**

ACCUEIL ET DEPART

AUTONOMIE	SOCIALISATION	DECOUVERTES	LIEN TRIDIMENSIONNEL
<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprend à quitter son (ses) parent (s) pour le (s) retrouver ensuite • Apprend à se laisser guider par l'éducatrice qui l'accueille • Apprend à libérer et gérer ses émotions au moment du départ du parent, comme à son retour • Apprend à rejoindre le groupe <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecte les émotions de l'enfant 	<p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Invite l'enfant à rejoindre ses pairs pour l'aider à passer de la maison à l'Espace de vie 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvre les sentiments lors de la séparation d'avec ses parents, ainsi que lors du retour <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueille au jour le jour en fonction des humeurs et de « l'état général » de l'enfant 	<p>La famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmet les informations importantes quant à la journée de l'enfant à l'Espace de vie • Dit au revoir à son enfant, et le prévient de son départ <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Laisse le temps à la famille d'arriver le matin et de se retrouver le soir • Est à l'écoute • Se montre disponible • Aide si besoin pour que la séparation difficile soit moins douloureuse • Veille à accompagner l'enfant jusqu'à ce qu'il ait trouvé une occupation (dans la mesure du possible) • Laisse le parent décider du moment de l'au revoir

REPAS

AUTONOMIE	SOCIALISATION	DECOUVERTES	LIEN TRIDIMENSIONNEL
<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprend à manger et boire seul, à manipuler correctement ses services • Apprend à formuler la politesse et appliquer « s'il te plaît, merci, bon appétit » • Apprend à manger proprement <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecte les prescriptions médicales et se conforme autant que faire se peut aux demandes des parents • Encourage l'enfant à manger et boire seul et proprement • Veille à ce que les règles à table soient appliquées, et les rappelle si besoin • Encourage l'enfant à goûter de tout et nomme les aliments • Respecte la faim de l'enfant et la fin de son repas • Aide si besoin et dirige l'enfant vers toujours plus d'autonomie 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprend à rester à table le temps nécessaire • Apprend et prend du plaisir à partager et à échanger avec ses pairs et l'éducatrice • Apprend à respecter les goûts de chacun de ses pairs <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Invite l'enfant à la parole, à partager • Souhaite un bon appétit • Est disponible et à l'écoute de chacun • Fait participer l'enfant dans des tâches simples 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérimente, apprécie ou pas « le goût, l'odeur, l'aspect » de l'aliment • Découvre de nouvelles saveurs • Découvre une autre cuisine que celle à laquelle il est habitué chez lui • Apprend à reconnaître ce qui se trouve dans son assiette <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fait preuve d'originalité dans ses encouragements, ses méthodes, dans le but d'amener l'enfant à passer des moments agréables à table • L'invite à exprimer son opinion sur ce qu'il découvre dans son assiette. 	<p>La famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informe l'équipe éducative des besoins spécifiques éventuels, alimentaires • Signale les éventuelles intolérances ou allergies • Communique les habitudes spécifiques de l'enfant applicables en lieu d'accueil <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est à l'écoute des parents dans leurs questionnements ou inquiétudes • Etudie les situations au cas par cas • Transmet les progrès ou les régressions quant à l'alimentation • Informe les parents de l'attitude de leur enfant au moment du repas

<ul style="list-style-type: none"> Fait participer l'enfant dans des tâches simples 			
--	--	--	--

JEUX

AUTONOMIE	SOCIALISATION	DECOUVERTES	LIEN TRIDIMENSIONNEL
<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Choisit son jeu Trouve du plaisir A la possibilité de jouer seul ou en groupe Développe le jeu symbolique Apprend à ranger les jouets/jeux à leur place Apprend à utiliser l'espace <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> Permet à l'enfant de choisir un jeu, l'accompagne dans le jeu Laisse l'enfant jouer Aménage la salle pour favoriser le jeu A un regard bienveillant Guide l'enfant pour le rangement 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Respecte le jeu Apprend à partager Apprend à jouer avec ses copains <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> Permet à l'enfant de jouer seul ou en groupe Dirige le jeu et sait se retirer Explique le jeu 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Développe ses 5 sens à travers le jeu symbolique Découvre le jeu à son rythme Laisse libre cours à son imagination <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> Encourage l'imagination de l'enfant Guide l'enfant dans le jeu Laisse le temps à l'enfant de découvrir le jeu 	<p>La famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> Informe l'éducatrice sur les jeux préférés de l'enfant <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> Informe les parents sur le choix des jeux de l'enfant

AUTONOMIE	SOCIALISATION	DECOUVERTES	LIEN TRIDIMENSIONNEL
<p><u>Créativité</u></p> <p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquiert une certaine dextérité • Apprend la précision (poinçonnage, découpage) • S'applique • Apprend à tenir son crayon <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donne les consignes principales, mais laisse l'enfant libre dans sa créativité • Respecte l'imagination de l'enfant sans qu'il s'éloigne du but de l'activité • Propose son aide si besoin. Stimule l'enfant en faisant progresser chacun à son rythme 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prend plaisir à travailler en groupe • Trouve sa place dans un bricolage/dessin/coloriage collectif • Trouve la possibilité de se faire aider ou d'apporter son aide <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offre de riches interactions dans un bricolage en individuel • Donne la possibilité à l'enfant de voir « où il se situe » lors des bricolages en groupe • Félicite l'enfant • L'encourage et l'aide à positiver dans les moments où l'enfant éprouve des difficultés 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvre différents matériaux, textures, couleurs, techniques <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvre si l'enfant est à l'aise ou non dans cette discipline • Informe si des lacunes ou difficultés majeures persistent (préparation à l'entrée à l'école) 	<p>La famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informe l'éducatrice si l'enfant ne peut pas effectuer certaines activités en raison de prescriptions médicales • Prend connaissance des créations de son enfant et de son potentiel <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmet au parent ses observations quant à l'investissement de l'enfant dans cette pratique • Informe le parent d'éventuelles observations effectuées lors de l'activité

<u>Cuisine</u>			
<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprend à peser, mesurer, gérer les quantités • Acquiert des gestes précis <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Idem « bricolage » 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprend à attendre son tour • Demande de l'aide ou apporte son soutien • Partage les ustensiles et les ingrédients <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Invite l'enfant à collaborer, partager • Félicite, encourage et relativise 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvre d'autres goûts, de nouvelles saveurs et senteurs • Développe son sens du toucher (pétrissage, travail de précision) <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvre l'univers créatif et imaginaire de l'enfant ; pas forcément semblable à sa propre représentation 	<p>La famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prend connaissance du potentiel de son enfant • Prend plaisir à partager et déguster le résultat avec son enfant <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peut transmettre aux parents la recette afin que ceux-ci puissent la reproduire en famille

<u>Mouvement</u>			
<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprend à coordonner ses mouvements • Mémorise un parcours • Apprend à le reproduire • Respecte les consignes <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fixe les règles, le cadre, les limites • Aide si besoin ; stimule pour favoriser une progression • Respecte chacun dans son propre rythme 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attend son tour • Apprend à coopérer (jeu d'équipe) • Vit la compétition • Apprend à perdre et à gagner ; gère ses émotions contre plus fort ou plus faible que lui <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gère le groupe dans son ensemble en valorisant les réussites et en encourageant lors d'échecs • Invite à l'esprit d'équipe 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'enfant prend plaisir à bouger • Prend connaissance de son corps, de son potentiel, de l'espace et de ses limites • Découvre de nouveaux matériaux, de nouvelles façons de se mouvoir (sauter, ramper, ...) • Prend confiance en lui <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prend connaissance du rythme de chacun, de ses points forts et de ses faiblesses, de l'aptitude à coopérer 	<p>La famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvre comment son enfant évolue seul ou en groupe dans des activités motrices <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peut apporter des infos précieuses quant à certaines peurs ou freins face à l'exercice

Histoire

L'enfant :

- Prend soin du livre
- Apprend à tourner les pages dans le bon ordre
- Fait un lien entre image et texte
- Mémorise (chiffres et lettres)
- Peut consulter et suivre seul une histoire, sans le besoin impératif de l'adulte
- Reste attentif lors de la lecture ; attend la fin de l'histoire

L'éducatrice :

- Invite l'enfant à ouvrir un livre
- Lit l'histoire de manière interactive, ludique, vivante
- Questionne l'enfant et le motive, l'aide à trouver la bonne réponse en fin d'histoire

L'enfant :

- Regarde un livre seul ou à plusieurs, ou en compagnie de l'éducatrice
- Vit un moment privilégié avec l'éducatrice
- Reproduit ce qu'il voit, entend, imagine

L'éducatrice :

- Regroupe les enfants pour une seule et même histoire
- Profite d'un moment privilégié avec un seul enfant

L'enfant :

- Développe son imagination, sa mémoire
- Découvre différentes écritures
- Découvre des faits gais, tristes, rigolos, ... qui plaisent ou pas
- Découvre une palette de couleurs, personnages (parfois identification) et situations différentes

L'éducatrice :

- Propose et varie les histoires
- Est attentive aux souhaits de l'enfant, à ses réactions
- Adapte l'histoire selon la dynamique du moment

La famille :

- A la possibilité d'amener une histoire provenant de la maison à lire et partager en Espace de vie

L'éducatrice :

- Raconte les histoires venant « de la maison »
- Transmet ses observations quant à l'intérêt de l'enfant pour les livres et ses éventuelles réactions particulières

SOINS ET PROPETE

AUTONOMIE	SOCIALISATION	DECOUVERTES	LIEN TRIDIMENSIONNEL
<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprend à se laver correctement les mains • Apprend à se brosser les dents • Apprend à se débarbouiller • Apprend à appliquer ses propres soins dans un ordre adéquat « WC, mains, bouche » • À son propre rythme, apprivoise le pot, les WC <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourage l'enfant dans les soins • Encourage l'enfant dans l'apprentissage de la propreté • Propose le pot ou les WC • Vérifie une fois que l'enfant a terminé sa toilette 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecte la pudeur et l'intimité de ses pairs • Attend son tour lorsqu'ils sont plusieurs dans la salle de bain • S'approche de l'éducatrice pour lui demander de l'aide « soins ou change » <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Profite du moment calme du change pour échanger avec l'enfant, moment privilégié • Respecte le niveau de pudeur de chaque enfant et sa sensibilité • Le félicite dans ses réussites, le rassure et l'aide à relativiser dans ses échecs 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvre son corps • Découvre à son rythme ses aptitudes à la propreté <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecte le rythme de chacun dans l'apprentissage de la propreté 	<p>La famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Débute la démarche de la propreté et nous informe de son évolution, et à partir de quand la stimulation se fait en crèche • Nous communique les éventuels besoins spécifiques « crème... » <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est très attentive aux infos des parents au sujet de la propreté • Le lieu institutionnel ne prend pas les devants sur le lien familial • Fait part aux parents des progrès de l'enfant • Fait part aux parents des envies ou demandes de l'enfant

SOMMEIL

AUTONOMIE	SOCIALISATION	DECOUVERTES	LIEN TRIDIMENSIONNEL
<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se repose • S'habille et se déshabille seul • Peut choisir s'il veut un coussin • Range ses affaires personnelles dans son casier <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Explique le rituel de la sieste • Accompagne l'enfant à se déshabiller et s'habiller • Guide l'enfant à ranger ses affaires dans son panier • Fait choisir l'enfant s'il veut un coussin • Veille à ce que l'enfant ait son doudou et/ou sa lolette • Encourage l'enfant à laisser son doudou et/ou sa lolette dans son panier après la sieste 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecte le sommeil de ses copains • Apprend à rester calmement dans son lit <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappelle à l'enfant qu'il faut respecter le sommeil de ses copains • Met tout en œuvre pour faciliter l'endormissement « ferme les rideaux, lit une histoire, fait un câlin, etc. » 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'habitue à dormir avec ses copains • Apprend à dormir dans un autre lit que le sien <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagne l'enfant à son lit • Laisse l'enfant choisir une histoire • Explique le fait de respecter le sommeil de ses copains 	<p>La famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourage l'enfant à dormir à la crèche • Apporte le doudou et /ou la lolette de l'enfant • Équipe les enfants d'habits « faciles » à enfiler <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Échange sur le rituel de l'enfant avant et après la sieste

RASSEMBLEMENTS

AUTONOMIE	SOCIALISATION	DECOUVERTES	LIEN TRIDIMENSIONNEL
<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprend à prendre place et à y rester • Apprend à choisir sa place • Apprend à oser s'exprimer • Apprend à participer (rondes, gestes, jeux...) • Apprend les consignes <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Guide l'enfant pour prendre sa place • Fait pour que chaque enfant participe à l'activité • Encourage l'enfant 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprend à écouter • Apprend à attendre son tour • Apprend à dire son prénom et à se situer en tant que personne <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donne la possibilité à l'enfant de dire son prénom, de s'exprimer • Écoute l'enfant • Met tout en œuvre pour que l'enfant trouve sa place dans le groupe 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peut choisir une histoire ou une chanson • Fait des découvertes sensorielles, cognitives et motrices • Découvre des jeux <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Propose des livres, chansons • Propose des activités, des jeux simples et compréhensibles • Accompagne l'enfant dans sa découverte 	<p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Explique aux parents le déroulement du rituel

SORTIES

AUTONOMIE	SOCIALISATION	DECOUVERTES	LIEN TRIDIMENSIONNEL
<p>Balade</p> <p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprend à reconnaître sa veste et ses chaussures • Apprend à mettre sa veste et ses chaussures seul • Apprend les règles de sécurité routière <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Propose des promenades adaptées à l'enfant • Explique les règles de sécurité • Encourage l'enfant à s'habiller ou se déshabiller seul • Varie les promenades « lieux, marcher, courir... » • Met les sautoirs fluos aux enfants 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprend à marcher en colonne et en donnant la main à un copain ou une éducatrice • Apprend à respecter son copain • Apprend à sortir en groupe • Respecte les consignes <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Explique les consignes de sécurité et le but de la promenade 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvre les sorties en groupe • Découvre la nature, les animaux, des lieux, le soleil, le vent, la pluie, la neige.... <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourage l'enfant à observer autour de lui • Découvre les balades en groupe 	<p>La famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Équipe l'enfant d'habits « faciles » à enfiler • Habille l'enfant avec des habits et chaussures adaptés aux saisons <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communique aux parents : les lieux et découvertes des promenades • Informe les parents des capacités de l'enfant
<p>Jeux à l'extérieur</p> <p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprend à s'habiller et se déshabiller • Apprend à respecter les délimitations de « la place de jeu » • Apprend la balançoire, le toboggan, la découverte de la nature, ... <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagne l'enfant pour s'habiller ou se déshabiller • Veille sur l'enfant • Indique les règles et les limites 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecte l'autre • Apprend à attendre son tour <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veille sur les enfants (respect, attendre son tour...) 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvre ses limites • Découvre, touche, se salit.... • Se défoule : court, crie.... <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourage l'enfant dans la découverte de ses limites • Accompagne l'enfant à observer autour de lui • Encourage à se défouler 	<p>La famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Équipe l'enfant d'habits « faciles à enfiler • Habille l'enfant avec des habits et chaussures adaptés <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communique aux parents les activités faites à l'extérieur, les découvertes et les craintes de l'enfant

3.3. Ligne pédagogique du groupe **Papillons**

Présentation des locaux

Nous disposons de 2 salles :

-  Une grande salle principale dans laquelle se déroule la majorité de nos activités (repas, bricolages, rassemblements, jeux de société, ateliers...).
-  Une salle plus petite dans laquelle se déroulent les moments plus calmes (coin lecture, coussins, canapé). Cette salle est également le « coin jeune » dédiée aux plus grands afin qu'ils possèdent leur espace, mais est également accessible aux plus jeunes par moments.

Au sous-sol se trouvent :

-  l'entrée avec vestiaire,
-  2 salles de bains dans lesquelles chaque enfant possède un crochet avec photo et prénom pour y mettre sa lavette ainsi qu'un casier pour ses pantoufles,
-  1 WC pour le personnel,
-  1 local de rangement destiné à l'entreposage du matériel de bricolage,
-  1 local garde-manger dans lequel se trouvent les réserves, les produits de nettoyage ainsi que les archives.

Durant la journée, les enfants des groupes Papillons et Chenilles sont par moments regroupés, ils disposent alors de tout l'espace de l'Institution.

Modalités d'accueil

Situation 1 : l'enfant passe du groupe « Chenilles » au groupe « Papillons »

La transition entre les deux groupes se fait de manière naturelle et relativement rapidement étant donné qu'enfant et parents connaissent déjà le personnel éducatif, les locaux et le fonctionnement du groupe « papillons ». Cependant, la Directrice organise un entretien avec les parents et l'enfant afin de mettre à jour le dossier, fixer les jours de présence, répondre à leurs éventuelles questions. Elle passe en revue le règlement qui diffère quelque peu du groupe « Chenilles » les enfants ayant commencé l'école enfantine.

L'enfant est accueilli une journée (ou plus si besoin) dans le groupe afin qu'il puisse prendre ses marques.

UNE JOURNEE DU GROUPE PAPILLONS

MATIN

Entre 7h et 8h :

- Accueil de l'enfant (7h-9h30)
- Petit déjeuner
- Lavage des dents, mains et visage
- Bricolage en cours
- Envoi à l'école

Entre 8h et 11h45, si l'enfant ne va pas à l'école infantine, il sera avec le groupe Chenilles :

- Activités libres
- Bricolages
- Rangements vers 9h30 et regroupement de 10 à 15 minutes (jeux, histoires, chants, ...)
- Fruits vers 10h
- Eventuellement promenade

11h30-12h :

- Accueil et départ des enfants

11h45 :

- Aller chercher les enfants à l'école infantine

Arrivée et départ des stagiaires/apprenties : voir tableau « Une journée du groupe Chenilles »

REPAS ET APRES-MIDI

Entre 11h45 et 13h00

- Laver les mains et mettre les pantoufles
- Mettre les verres et les couverts
- Remplir les verres d'eau
- Accueil des enfants par un regroupement de 10 à 15 minutes (jeux, histoires, chants, ...)
- Participer au repas (début du repas à 12h15)
- Proposer à l'enfant de goûter de tout
- Accompagner les enfants au lavage des dents, mains et visage
- Proposer des jeux calmes, lecture ou bricolages
- Envoyer à l'école

Entre 13h00 et 15h00, si l'enfant ne va pas à l'école infantine :

- Activités libres
- Cuisine
- Bricolages
- Eventuellement promenade
- Partage de moments et de jeux avec les enfants de l'autre groupe

Entre 15h00 et 18h00 :

- Aller chercher les enfants à l'école infantine
- Accueil des enfants par un regroupement de 5 à 10 minutes
- Goûter
- Eventuellement promenade
- Jeux libres, sur inscription ateliers
- Bricolages
- Retour aux parents des activités de l'enfant

Les axes principaux

- AUTONOMIE
- BESOINS ET EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT
- COLLABORATION EN RESEAU
- VALEURS ET REGLES DE COLLECTIVITE

Autonomie

Apprentissage, indépendance, respect des choix, ...

La mission de l'équipe éducative est de valoriser les compétences et les acquis de l'enfant. Celle-ci met en œuvre un aménagement adapté à la hauteur de l'enfant afin de le rendre le plus autonome possible (vestiaire, étagère, etc.).

Elle valorise les apprentissages de la vie au quotidien en stimulant verbalement l'enfant.

Un casier personnel et personnalisé par l'enfant se trouve à sa disposition où il peut y mettre ses affaires personnelles.

Lors des repas, l'équipe éducative propose à l'enfant de goûter de tout, celui-ci peut se servir seul ou avec le soutien des adultes présents durant le repas. L'équipe éducative met des choses en place selon la dynamique du groupe afin d'avoir un bon déroulement des repas.

L'équipe responsabilise l'enfant lors de sorties diverses en lui demandant d'être attentif à la circulation ainsi qu'à ses camarades.

Besoins et épanouissement de l'enfant

Nous veillons, au sein du groupe « Papillons », à ce que les besoins de chaque enfant puissent être reconnus et satisfaits au mieux.

Nous faisons en sorte que l'enfant arrive dans un lieu chaleureux et sécurisant, où il se sent bien. Nous laissons le temps qu'il faut à l'enfant pour s'adapter et se sentir le mieux possible au sein de l'Espace de vie, tout en ayant une attitude d'écoute et de respect. Les échanges entre les enfants sont favorisés tout au long de la journée, durant les activités libres, les rassemblements, les repas, etc. afin de répondre au besoin d'appartenance de chacun (cf. pyramide de Maslow⁵). Nous faisons en sorte de laisser la place à chacun pour qu'il puisse s'exprimer librement, dans un contexte sécurisant et de confiance.

Au travers des diverses activités proposées, l'enfant pourra s'épanouir et développer sa créativité, son agilité. Il sera valorisé dans ce qu'il fait et prendra du plaisir à le faire, sera fier de montrer ses créations à ses parents.

Par des activités diverses de mouvements (salle de mouvements, sorties à l'extérieur, places de jeux...), l'enfant pourra se dépenser et ainsi répondre à son besoin de mouvement. Il pourra aussi découvrir la nature qui l'entoure, développer ses sens dans différents milieux.



⁵ <http://www.coachfitness.com/blog/119/psychologie-du-sport-la-realisation-de-soi-selon-maslow/>

Collaboration en réseau

Collaborer en réseau pour le bien-être de l'enfant, son adaptation, sa socialisation, sa croissance, son développement, son épanouissement, son équilibre, son autonomie,

...

Dans le cadre de l'UAPE, nous sommes essentiellement amenées à collaborer avec les parents de l'enfant placé.

Apport d'informations de la part des parents lorsqu'ils déposent l'enfant. Retour de transmissions de la part des éducatrices sur les heures passées lorsque les parents viennent chercher l'enfant.

Les enfants que nous accueillons peuvent suivre un cursus scolaire ordinaire ou alors fréquenter des écoles spécialisées.

Echanges avec l'école infantile, retours de la matinée ou de la journée.

Collaboration avec les écoles primaires, secondaires ou spécialisées :

- ◆ Maîtres - maîtresses
- ◆ Médiateurs
- ◆ Infirmières scolaires
- ◆ Psychologues scolaires
- ◆ Taxi (pour déplacements vers écoles spécialisées)

Collaboration possible avec thérapeutes :

- ◆ Médecins-pédiatres
- ◆ Pédopsychiatres
- ◆ Ergothérapeutes
- ◆ Physiothérapeutes
- ◆ Logopédistes
- ◆ Service éducatif itinérant
- ◆ Centre médico-psychologique pour enfants et adolescents
- ◆ Centre d'orientation scolaire et professionnel

Valeurs et règles de collectivité

Le respect est une de nos valeurs principales :

- respect de soi-même,
- respect de ses pairs,
- respect de l'adulte,
- respect du matériel,
- respect des règles et du cadre.

Chacun doit pouvoir trouver l'équilibre entre son propre bien-être et celui de ses camarades. Notre rôle d'éducatrice est de donner aux enfants l'envie de vivre et de faire ensemble tout en étant attentives aux besoins individuels de chacun.

Pour nous, créer un cadre qui rende la vie en collectivité agréable, sécurisante (afin que chacun puisse s'épanouir et trouver sa place au sein du groupe) en élaborant des règles de vie claires et compréhensibles est essentiel.

La tolérance et l'acceptation de la différence sont également fondamentales. Nous profitons des différences de culture, de religion, d'habitudes de chaque enfant (chansons en différentes langues, discussions, échange, partage d'expérience, ...).

En se montrant respectueuses, nous pensons que les enfants, fonctionnant par imitation, seront incités à faire de même. Pour ce faire, chacune est amenée à :

- favoriser le dialogue et à répondre aux questionnements des enfants sans exprimer de jugement de valeurs,
- aider les enfants à gérer les conflits existants en leur apprenant à négocier et trouver des compromis.

Nous sommes particulièrement attentives à l'accueil et à l'encadrement des enfants d'école enfantine. Ces enfants passent d'un milieu de vie sécurisé (famille ou groupe des 2-4 ans) à un milieu de vie collective qui accueille petits et grands. Ces derniers devront donc faire un grand effort d'adaptation.

Les moments de la journée

 **ACCUEIL ET DEPART**

 **REPAS**

 **JEUX**

 **RASSEMBLEMENTS**

 **SORTIES**

ACCUEIL ET DEPART

AUTONOMIE	BESOINS ET EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT	COLLABORATION EN RESEAU	VALEURS ET RÈGLES DE COLLECTIVITÉ
<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est responsable de ses affaires. Il a à disposition un casier personnel, un casier pantoufles et un crochet • Reprend ses affaires personnelles, y compris dessins, bricolages lors du départ <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Responsabilise et valorise l'enfant dans ses actions 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arrive dans un cadre accueillant et sécurisant <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueille l'enfant chaleureusement • Laisse à l'enfant un temps d'adaptation • Reconnaît les émotions de l'enfant, les verbalise et les accepte • Offre un accueil individualisé • Est à l'écoute et disponible • Rend le lieu accueillant en mettant de la musique, en préparant des jeux, puzzles sur les tables, etc. 	<p>La famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecte les horaires transmis lors de l'inscription ou lors d'un changement afin de permettre de maintenir le côté organisationnel rassurant pour l'enfant <p>Les personnes externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous informent des éventuels changements concernant l'enfant ou des problèmes survenus à l'extérieur <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se présente aux parents • Recueille les informations nécessaires au bon déroulement de la journée de l'enfant • Transcrit les informations sur la fiche journalière • Transmet les moments forts lors du départ • Fait le lien entre école-parents • Est à l'écoute des parents • Est attentive et se soucie de l'enfant en cas d'absence non signalée 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Signale sa présence s'il arrive seul • Respecte les activités mises en route avant son arrivée <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dit bonjour à l'enfant • Invite l'enfant à intégrer le groupe

REPAS

AUTONOMIE	BESOINS ET EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT	COLLABORATION EN RESEAU	VALEURS ET RÈGLES DE COLLECTIVITÉ
<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au petit déjeuner, l'enfant choisit ce qu'il veut manger ou boire • A midi, choisit sa place ou trouve la place qui lui a été attribuée • Se sert (eau, repas) • Se sert de ses services pour manger • Débarrasse sa place • Au goûter, débarrasse • Est capable de se laver les dents, la bouche, les mains • Met une lavette à son crochet <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourage et valorise l'enfant dans ses actions • Lui propose son aide si besoin • L'éducatrice informe les enfants du label Fourchette Verte • Respecte les prescriptions médicales et se conforme autant que faire se peut aux demandes des parents 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dit quand il a assez mangé ou quand il veut être resservi. • Reconnaît quand ça lui plaît • A le droit de dire qu'il n'aime pas (mais pas « c'est pas bon ») <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favorise l'échange privilégié avec l'enfant • Favorise une atmosphère calme • Permet à chacun de s'exprimer • Encourage l'enfant à goûter de tout mais sans forcer • Valorise les progrès, les efforts 	<p>La famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous informe des habitudes alimentaires des enfants (allergies, religion, habitudes, régime...) • Fournit les repas en cas de forte allergie. <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmet aux parents le déroulement des repas 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecte la nourriture et la cuisinière • Respecte les règles de vie à table • Attend son tour • Reste assis durant le repas • Respecte le bien-être de chacun • Dit « merci » « s'il te plaît » <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fait respecter les règles de vie à table • Montre l'exemple • Favorise le partage

RASSEMBLEMENTS

AUTONOMIE	BESOINS ET EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT	COLLABORATION EN RESEAU	VALEURS ET RÈGLES DE COLLECTIVITÉ
<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprend à reconnaître le signal du regroupement • Apprend qu'il doit aller s'asseoir lorsqu'il entend le signal • Avant le rituel, apprend à ranger ce qui lui a été approprié • Apprend à respecter les consignes <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choisit des activités de rituel où l'enfant peut être autonome • Utilise le moyen sonore pour signaler le moment de regroupement et de rangement • Organise les rangements • Propose ses actions dans un ordre chronologique • Veille à ce que chacun ait l'espace nécessaire 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se sent en sécurité grâce aux repères que cela crée • Peut se repérer dans l'espace-temps • Peut s'exprimer dans le groupe • Développe sa créativité, ses sens, l'estime et la confiance en soi <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veille à ce que chacun puisse s'exprimer • Respecte si un enfant ne désire pas s'exprimer au sein du groupe • Propose des activités de rituel adaptées au groupe d'enfants afin qu'ils aient la possibilité de réussir. Valorise les enfants • Propose des activités variées permettant de développer les compétences, la confiance et l'estime de soi, chez l'enfant • Collabore avec ses collègues afin de proposer des activités variées sur la semaine. (Cahier d'activités) • Reconnaît le droit à l'erreur • Instaure des repères 		<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecte les règles données par l'éducatrice au début du rituel • Se comporte de manière à ne pas perturber le bon déroulement du rituel • Ecoute lorsque les autres enfants s'expriment, ne coupe pas la parole • Accepte les autres enfants avec leurs différences et leurs difficultés <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pose un cadre avant de commencer le rituel, répète si nécessaire et reprend l'enfant s'il le dépasse • Motive les enfants à participer aux activités • Propose des activités en lien avec ce que vivent les enfants

JEUX

AUTONOMIE	BESOINS ET EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT	COLLABORATION EN RESEAU	VALEURS ET RÈGLES DE COLLECTIVITÉ
<p><u>Jeu libre/semi-dirigé</u></p> <p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A accès au matériel facilement • Apprend à reconnaître son nom sur sa pincette et choisit un atelier • Connaît le fonctionnement des divers ateliers • A le choix de participer à l'activité proposée ou non • Fait par lui-même <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Laisse le choix à l'enfant de choisir une activité • Dirige l'enfant vers une activité si elle voit qu'il s'ennuie • Est à l'écoute des souhaits de l'enfant et reste à sa disposition tant que possible • Adapte l'activité en fonction de l'âge de l'enfant de manière à ce qu'il puisse faire seul • Assiste l'enfant lors d'utilisation de matériel peu adapté (pistolet à colle, scie...) • Favorise l'accès à la fonction symbolique 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choisit une activité dont il a envie et besoin • Développe son imagination à travers le jeu libre (jeux de rôle, etc.) et sa créativité • Acquiert des compétences dans les domaines cognitif, psychomoteur, affectif • A accès à la salle de mouvements, aux ateliers, aux jeux libres <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagne, encourage, valorise l'enfant dans ses acquisitions • Laisse l'enfant choisir son activité • Respecte le travail de l'enfant, son espace, sa personnalité, n'intervient pas s'il n'en a pas envie • Propose de nouvelles activités, ateliers • Profite de jeux libres pour observer les enfants • Propose des activités différentes en intensité • Met à disposition un endroit calme afin que l'enfant puisse se détendre, se reposer 	<p>La famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informe l'éducatrice si l'enfant ne peut pas effectuer certaines activités en raison de prescriptions médicales • Informe l'éducatrice sur les activités préférées, les difficultés de l'enfant <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmet aux parents les activités faites par l'enfant durant la journée • Explique le pourquoi de l'activité, son but • Informe les parents du comportement de l'enfant durant ses jeux libres • Varie le choix des livres et jeux grâce à la bibliothèque des jeunes 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecte les jeux et objets avec lesquels il joue • Parfois doit accepter les autres enfants dans l'activité, parfois a le droit de refuser et d'être refusé • Accepte les différences avec les autres enfants • Applique les règles de jeu données par l'éducatrice • A un comportement adéquat lors de ses jeux • Interagit avec ses pairs <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donne un cadre clair et précis et le répète si besoin • Réexplique les règles de jeu/ateliers si nécessaire • Encourage la communication et l'interaction entre les enfants. Donne la même place à chacun • Veille au bon fonctionnement des ateliers • Met à jour le tableau des ateliers

Jeu dirigé

L'enfant :

- Se débrouille seul après avoir reçu les consignes
- Fait par lui-même
- Utilise un matériel adapté

L'éducatrice :

- Laisse l'enfant effectuer l'activité, ne fait pas à sa place
- Propose des activités correspondant à l'enfant / au groupe
- Apporte son aide si nécessaire
- Donne des consignes courtes et claires

L'enfant :

- Est valorisé et motivé dans l'activité
- Prend plaisir
- A la place pour s'exprimer dans le groupe
- Expérimente, laisse libre cours à sa créativité

L'éducatrice :

- Valorise l'enfant dans ce qu'il fait, met en avant ses compétences
- Laisse la place à chaque enfant de s'exprimer
- Est à l'écoute des envies et des besoins de l'enfant
- Connaît les compétences développées lors de l'activité afin d'accompagner au mieux les enfants dans leurs apprentissages
- Rend l'activité ludique afin que les enfants y adhèrent

La famille :

- Informe l'éducatrice si l'enfant ne peut pas effectuer certaines activités en raison de prescriptions médicales
- Reprend le travail de l'enfant à la maison (dessin, brico, cuisine, ...)

L'éducatrice :

- Transmet aux parents ce que leur enfant a fait comme activités durant la journée, remet le travail de la journée
- Partage l'expérience de leur enfant, ses capacités et ses difficultés

L'enfant :

- Respecte le matériel mis à disposition
- Applique les règles définies par l'éducatrice
- Attend son tour et respecte le rythme et les différences des autres enfants

- Respecte le travail de ses pairs

- Range dès son travail terminé

L'éducatrice :

- Donne un cadre et des règles précis, répète si nécessaire
- Fait participer tous les enfants
- Met à disposition un modèle, mode d'emploi, ...

SORTIES

AUTONOMIE	BESOINS ET EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT	COLLABORATION EN RESEAU	VALEURS ET RÈGLES DE COLLECTIVITÉ
<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tient la main d'un camarade et suit bien les enfants qui sont devant lui • Connaît les dangers qu'il peut y avoir à proximité de la route • Se prépare seul avant de sortir • Se lave seul les mains en rentrant • Range ses affaires à sa place <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Laisse l'enfant choisir le camarade à qui il tient la main, fait des changements si nécessaire (pour des questions de sécurité) • Donne le temps aux enfants de se préparer, respecte le rythme de chacun • Encourage l'entraide entre pairs 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prend l'air et s'amuse en cas d'arrêt à une place de jeux • Est responsabilisé durant le trajet (ne tient pas la main d'un adulte) • Répond à son besoin de mouvement <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favorise les sorties • Trouve un but ou un thème à la sortie • Veille à la sécurité de l'enfant • Vérifie l'équipement de l'enfant • Adapte la sortie au groupe d'enfants et aux capacités de chacun afin qu'ils aient du plaisir • Favorise le mouvement, la concentration • Sensibilise les enfants à leur environnement, à la nature • Provoque des situations d'expérimentations, de découverte des sens dans un milieu différent 	<p>La famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informe si l'enfant ne peut pas sortir (raisons médicales par exemple) • Apporte des habits de rechange • Habille l'enfant de manière adaptée à l'activité et à la météo et prévoit du rechange • Amène l'enfant sur le lieu de destination s'il arrive plus tard <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmet aux parents si l'enfant est sorti • Explique le déroulement de la sortie • Informe les parents à l'avance en cas de sortie spéciale 	<p>L'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ecoute et respecte les règles données par l'adulte durant la sortie • Se comporte de manière à ne pas se mettre en danger et à ne pas mettre les autres en danger • Donne la main à un camarade, respecte celui-ci • Respecte le matériel <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donne des règles avant de partir • Veille à ce que tous les enfants soient en sécurité et recadre si besoin • A toujours les enfants à vue d'œil

4. SITUATIONS PARTICULIÈRES

4.1. Accueil d'enfants ayant des besoins particuliers

Principe

Dans la mesure de ses ressources, l'Espace de Vie adopte une attitude d'accueil à l'égard de tout enfant dont les parents souhaitent l'admission.

Dans le cadre du projet pédagogique, cette position amène à considérer chaque enfant dans sa singularité, avec ses ressources, ses limites, ses besoins.

Les lignes qui suivent définissent les modalités mises en œuvre lorsque l'enfant a des besoins particuliers.

Préparation de l'accueil

Séance de présentation

Au cours d'une séance organisée par la directrice :

- les parents sont invités à présenter leur enfant ; ils peuvent se faire accompagner par les personnes de leur choix (éducatrice du Service éducatif itinérant, logopédiste...),
- la directrice présente le projet pédagogique de l'Espace de Vie,
- une première estimation des mesures particulières requises par les besoins de l'enfant est effectuée par les personnes présentes (ressources internes de l'institution et intervenants extérieurs).

Colloque décisionnel

La directrice réunit en colloque les éducatrices a priori concernées par l'accueil de l'enfant dans leur secteur.

- Après restitution de la séance de présentation, il est procédé à une évaluation des mesures à mettre en œuvre pour donner à l'accueil de l'enfant les meilleures chances de réussite, tenant compte notamment des besoins particuliers, de la sécurité, de l'agencement matériel, des disponibilités en personnel.
- L'équipe émet un préavis concernant l'admission

La directrice :

- accomplit les formalités requises par les services de l'Etat concernant les moyens requis pour accueillir un enfant ayant des besoins particuliers (voir annexe 6),
- décide de l'admission (cas échéant la période d'observation),
- communique la décision aux parents,

- informe la Commission de surveillance,
- réunit les moyens spécifiques requis,
- nomme une éducatrice de référence,
- met en place l'accueil après avoir reçu l'autorisation du Canton, si une demande de soutien a été effectuée.

Période d'observation

Lorsque la situation le requiert, l'admission en institution est prise pour une période d'observation destinée à vérifier :

- la capacité de la structure à répondre aux besoins particuliers,
- les ressources de l'enfant dans une visée épanouissante des interactions avec les personnes qui l'entourent,
- l'adaptation des moyens spécifiques (thérapies, accompagnements, renforcement d'effectif...).

Les autres enfants de l'Espace de Vie sont informés : occasion de promouvoir les valeurs d'accueil et de partage, le respect de la différence ... en un langage adapté et dans un message à réitérer au besoin.

Admission définitive

A l'issue de la période d'observation, l'éducatrice de référence établit un projet éducatif individualisé.

Le projet ;

- définit les objectifs visés par l'accueil en institution (voir annexe 6, canevas point b.3),
- s'appuie autant que faire se peut sur un réseau constitué par l'ensemble des partenaires engagés à la réussite de l'accueil,
- décrit les moyens particuliers mis en œuvre,
- cite les outils d'observation utilisés (adaptation de l'observation directe du comportement),
- fixe par écrit 2 à 3 objectifs personnalisés dans les points b3 à b7 du rapport semestriel (voir annexe 7),
- fixe les modalités et le calendrier d'évaluation (tous les 6 mois après la première demande au Canton, voir annexe 7).

4.2. Prévention de la maltraitance

Définition

« Par maltraitance envers les enfants, on entend tout acte - ou défaut d'acte - qui entrave le développement physique ou psychoaffectif d'un enfant commis par une personne majeure ou mineure⁶. »

L'éducatrice peut se trouver confrontée à l'une des situations suivantes :

- traces visibles (hématomes, vêtements déchirés...),
- témoignages directs,
- absence de traces matérielles, cependant l'enfant s'exprime,
- suspicions liées à des observations, comportements ou expressions.

Que faire en cas de soupçons de maltraitance ?

- ne pas agir dans la précipitation ou/et sous le coup de l'émotion,
- observer la consigne générale de discrétion et de prudence,
- rédiger une note confidentielle relatant les faits observés, les paroles échangées, les indices et comportements observés,
- remettre la note à la direction et à la-les collègue-s directement concernée-s par l'accueil de l'enfant (avec date et signature).

Lorsque l'enfant s'adresse à l'éducatrice :

- l'écouter attentivement,
- ne pas faire de fausses promesses (concernant par exemple la discrétion),
- ne pas juger,
- témoigner son empathie,
- ensuite, rédiger une note confidentielle.

⁶ <http://www.jura.ch/DSA/SAS/a-reprendre/Victime-d-infraction-ou-de-maltraitance/Mineur-e-maltraite-e/.html>

Procédure à suivre

- La procédure est conduite par la direction.
- La note confidentielle sert de point de départ à la procédure.
- La directrice convoque en séance l'éducatrice qui a rédigé la note et les collègues directement concernées. Lors de cette séance :
 - précisions et actualisation de la note,
 - autres observations et informations émanant de l'équipe,
 - première évaluation du degré d'urgence et de gravité de la situation,
 - décision de la direction concernant les suites à donner, en lien avec les dispositions cantonales édictées en la matière.

- La directrice organise les contacts extérieurs (en principe, prise d'avis auprès du Groupe Orientation et Réflexion en matière de Maltraitance des Enfants - ORME) et les démarches qui en découlent.

- La directrice informe (sobrement et en veillant au respect de la sphère privée) les personnes qui ont à connaître la situation par leur fonction ou leur mandat (colloque institutionnel, commission de surveillance, personnel de maison...). Une mention explicite au secret de fonction préside à chaque information.

4.3. Prévention de la violence

Préambule

Selon Fustier : « Dans le cas de la rencontre avec une personne violente, c'est la propre violence de celui qui l'accompagne qui est réactivée [...] Il importerait que le travailleur social accepte d'être atteint par la violence, de la reconnaître et de reconnaître qu'il y est sensible tout en survivant, en restant permanent et stable, sans se laisser détruire par les attaques...⁷ ».

Valeurs et éthique :

- favoriser l'affirmation de soi et promouvoir des relations sans usage de la violence.

Mesures préventives :

- agir assez tôt en amont lorsqu'une relation se dégrade (les affects à ce moment-là ne sont pas encore exacerbés) pour éviter le passage à l'acte,
- apprendre à l'enfant à dépasser le conflit (reconnaître les affects, montrer les limites, proposer des solutions).

⁷ Fustier, P. (2008). *Le travail d'équipe en institution*, Dunod, Paris, p. 111.

Gestion du conflit :

- préserver les droits du plus faible,
- différencier, adapter l'action à chaque enfant (tenir compte des décalages dans le développement, par exemple en lien avec la fonction symbolique émergente, le vécu de l'œdipe, la mise en place des premiers éléments de l'axe normatif (Cf. Nanchen⁸),
- selon Nanchen, « il est préférable et plus efficace d'encourager les comportements désirables que de punir⁹ ». Si, pour garantir le respect de la règle, la sanction est indispensable, elle doit être compréhensible, réparatrice et aider « à grandir ».

Pratiquer l'ODC (observation directe du comportement) :

- observation directe du comportement¹⁰ liée à des hypothèses de compréhension et d'action (ce qui permet d'améliorer l'action éducative en prenant appui sur plusieurs dimensions plutôt que de se centrer sur un schéma linéaire de cause à effet).

Définir un cadre explicite :

- fixer clairement les règles, limites et rôles régissant le lieu d'accueil,
- expliquer les comportements attendus,
- agir en équipe, montrer la cohésion et l'unanimité de l'équipe.

Renforcer le partenariat avec les parents :

- informer les parents (projet pédagogique lors de l'accueil, retours objectifs d'informations au départ journalier de l'espace de vie...),
- s'entendre sur un minimum de cohésion des réactions à l'agressivité en famille et en lieu d'accueil (de manière à ce que l'enfant reçoive un feed back identique en cas de violence à la maison et en lieu d'accueil, simple et compréhensible pour lui).

⁸ Nanchen, M. (2002). *Ce qui fait grandir l'enfant*, Ed. St-Augustin, St-Maurice.

⁹ op. cit. p. 143.

¹⁰ Rais, G. (2009). *Comment la pratique interroge la théorie*, Pressor, Delémont, p. 291.

4.4. Protocole à observer en cas de disparition ou fugue d'un enfant

Contexte

Disparition et fugue sont des notions qui doivent être appréhendées en fonction de plusieurs paramètres dont dépendent les mesures à prendre lorsque l'événement se produit :

- analyser la situation en fonction de l'âge et de la capacité de discernement de l'enfant :
 - aurait-il pris lui-même la décision de disparaître du champ visuel des éducatrices ?
 - est-il capable de se repérer dans la localité, cas échéant ses alentours ?
 - maîtrise-t-il les notions d'heure et de temps ?

- apprécier la dangerosité de la situation :
 - est-il capable de maîtriser les risques liés à la circulation routière ?
 - dans le cadre d'une excursion, y a-t-il une surface d'eau ou rivière à proximité ?

- évaluer les risques pour l'intégrité corporelle :
 - est-il habillé suffisamment pour rester à l'extérieur ?
 - est-il correctement chaussé ?

Une première réponse aux questions qui précèdent donne une indication quant à l'interprétation du protocole d'intervention qui suit.

Mesures préventives

L'Espace de Vie est un lieu sécurisé pour autant que les mesures préventives suivantes sont systématiquement appliquées et vérifiées :

- portes fermées (les poignées sont hors de portée du jeune enfant),
- consignes explicites aux enfants ayant capacité de discernement (interdiction absolue de quitter l'Espace de vie sans autorisation d'un adulte),
- comptage systématique des enfants présents, notamment avant, pendant et après chaque sortie.

Dans certaines circonstances, les notions de sécurité et d'apprentissage de l'autonomie doivent être étroitement coordonnées :

- décharge écrite des parents si l'enfant effectue seul certains trajets (par exemple école – Espace de Vie ...),
- consignes explicites (traversées de routes ...),
- horaires suivis et contrôlés (moments de départ et arrivée ...),
- chemin de l'école à suivre par les enfants (voir annexe 8).

Protocole d'intervention

Dès qu'une disparition ou fuite est constatée :

- l'adulte qui en fait le constat ne reste pas seule (elle informe immédiatement les collègues présentes),
- une brève discussion porte sur les paramètres du contexte évoqués plus haut,
- la directrice (en cas d'absence sa suppléante) est informée, donne ses premières directives,
- en cas d'absence de la directrice ou de sa suppléante, l'éducatrice présente gère la situation,
- les enfants présents sont brièvement consultés (l'enfant a-t-il fait ou dit quelque chose avant de disparaître ?),
- les parents sont informés, autant que faire se peut de manière directe (expliquer par téléphone, si impossible par SMS, courriel ...). Dans la mesure du possible, ils sont appelés à coopérer aux recherches et à rester en lien avec l'Espace de Vie (tél., SMS...).

Un dispositif de recherche est mis en œuvre :

- après avoir assuré la sécurité des enfants présents dans les locaux, les personnes qui peuvent se rendre disponibles partent à la recherche de l'enfant, un lien téléphonique est assuré entre elles et l'Espace de Vie,
- si la situation le requiert, la directrice ou sa remplaçante font appel aux remplaçantes pour renforcer l'équipe de recherches,
- la directrice ou sa remplaçante décident, en principe d'entente avec les parents, du moment où la gendarmerie est informée.

Après l'évènement :

- l'éducatrice rédige un compte-rendu à l'intention de la directrice,
- la situation est évaluée en termes d'adéquation des mesures mises en place, éventuellement de correctifs à apporter au protocole d'intervention,
- la directrice informe le colloque plénier, sous réserve du secret de fonction.

4.5. Secret de fonction

Le personnel de l'Espace de Vie est soumis à l'obligation de respecter le secret de fonction.

Pourquoi le secret ?

L'un des droits fondamentaux de la personne est le respect de sa sphère privée. Pour accomplir sa mission, le personnel de l'Espace de Vie a besoin de connaître et de prendre en compte diverses données concernant l'enfant et ses parents. Ces informations sont échangées dans un climat de confiance et doivent être strictement protégées.

Que couvre le secret de fonction ?

C'est l'interdiction faite au personnel de dévoiler l'ensemble des faits liés aux personnes, appris dans l'exercice de l'activité professionnelle. Ces sont par exemple des données d'état civil, des renseignements concernant le développement, la santé et le comportement de l'enfant, des informations concernant le fonctionnement de la famille ...

En principe, les échanges d'informations entre les membres du personnel doivent se limiter aux éléments réellement utiles à garantir la bonne qualité des prestations offertes à l'enfant. Le dossier de l'enfant fait partie du secret de fonction.

La divulgation de faits soumis au secret de fonction reste interdite même si la personne a quitté ses fonctions au service de l'Espace de Vie.

Violation du secret de fonction

La violation de secret de fonction constitue une infraction au Code pénal suisse¹¹. Elle est punie.

Exception

Le Code pénal suisse précise également que, dans certaines circonstances, par exemple lors de faits relevant de la maltraitance, la professionnelle doit informer la direction¹² et cette dernière prendre les mesures qui s'imposent. Dans une telle situation, un contact avec l'Association interprofessionnelle d'intervenants en matière de maltraitance des mineurs (ORME) peut être très utile¹³.

¹¹ **Art. 320**

1. Celui qui aura révélé un secret à lui confié en sa qualité de membre d'une autorité ou de fonctionnaire, ou dont il avait eu connaissance à raison de sa charge ou de son emploi, sera puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire. La révélation demeure punissable alors même que la charge ou l'emploi a pris fin.

2. La révélation ne sera pas punissable si elle a été faite avec le consentement écrit de l'autorité supérieure.

¹² **Art. 364¹**

Lorsqu'il y va de l'intérêt des mineurs, les personnes astreintes au secret professionnel ou au secret de fonction (art. 320 et 321) peuvent aviser l'autorité de protection de l'enfant des infractions commises à l'encontre de ceux-ci.

¹³ Protocole ORME : <http://www.maltraitance-mineurs.ch/presentation.html>

4.6. Restriction juridique

Lorsqu'un parent n'a pas le droit de venir rechercher son enfant ou même un droit de visite, voici la marche à suivre :

- Demander une copie du jugement
- L'accueillir avec politesse
- Lui montrer le jugement et l'informer que nous respectons la décision du juge.
- Lui demander de quitter l'Espace de Vie
- S'il ne respecte pas, avertir la police et directement le représentant légal
- Dans tous les cas, informer le représentant légal

5. BIBLIOGRAPHIE

- Bouchard, C. (2008). *Le développement global de l'enfant de 0 à 5 ans en contextes éducatifs*, Presse de l'université du Québec.
- Malenfant, N. (2010). *Le petit enfant au quotidien*, Edition De Boeck Université, Paris.
- Nanchen, M. (2002). *Ce qui fait grandir l'enfant*, Ed. St-Augustin, St-Maurice.
- Rais, G. (2009). *Comment la pratique interroge la théorie*, Pressor, Delémont.

WEBOGRAPHIE

- Fourchette verte : www.fourchetteverte.ch
- Bureau de prévention des accidents - bpa: <http://www.bfu.ch/fr>
- Directives cantonales concernant les crèches : http://www.berufundfamilie.admin.ch/informationsplattform/files/003732/memento_et_directives.pdf
- Directives cantonales concernant les mineurs maltraités : <http://www.jura.ch/DSA/SAS/a-reprendre/Victime-d-infraction-ou-de-maltraitance/Mineur-e-maltraite-e/.html>
- Promotion de la santé et prévention (SPJ) http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/vie_privée/jeunesse/accueil-jour/fichiers_pdf/Recommandations_sante_acc_coll_jour_01.pdf
- Urgences chez les petits enfants <http://www.samariter.ch/fr/i/urgences-chez-les-enfants-content---1--1253.html>

6. ANNEXES

1. Résumé du Projet pédagogique, destiné aux parents
2. Règlements de l'Espace de vie enfantine Arc-en-ciel
3. Recommandations d'éviction pour maladies transmissibles au sein de l'institution
4. Le rôle d'une personne de référence en Espace de Vie Enfantine
5. Le rôle d'une personne de référence pour les enfants ayant des besoins particuliers en Espace de Vie Enfantine
6. Canevas pour les demandes de soutien à envoyer au Canton
7. Points à indiquer dans les rapports semestriels pour le soutien
8. Plan du trajet scolaire